ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1973



MARC LAURIOL

Docteur en Droit
Professeur à la Faculté autonome et cogérée
Conseil Juridique
Commissaire aux Comptes
Ancien Député



François JORON

Docteur en Médecine
Maire-Adjoint
de La Celle - St-Cloud
Suppléant

UNION DES RÉPUBLICAINS DE PROGRÈS

pour le soutien au Président de la République

LIBERTE
PROGRES
EFFICACITE
STABILITE

Candidat de tous les hommes et de toutes les femmes de bonne volonté.

FACE AU FRONT MARXISTE...

VOTEZ LAURIOL !

Sciences Po / fonds CEVIPOF

PLAN NATIONAL ET RÉGIONAL

POLITIQUE INTÉRIEURE

LIBERTÉ, DYNAMISME, ÉQUILIBRE, EFFICACITÉ

sont les impératifs de mon programme au plan régional et national :

— LIBERTE dans le respect et le développement des droits de chaque Français et de chaque Française.

— DYNAMISME ECONOMIQUE avec l'augmentation de la production et la hausse du niveau de vie des Français. Notre pays est en train de devenir la troisième puissance économique mondiale. Son essor dont dépend le sort de chaque Français ne doit pas être compromis par un mauvais choix politique.

— EQUILIBRE dans cette expansion avec une juste répartition des richesses produites et le dépassement de l'ère du salariat grâce à la PARTICIPATION, entreprise d'avenir, qui est la négation de la lutte des classes. Développement de cette perspective par la **décentralisation régionale** qu'amorce la loi du 7 juillet 1972.

— EFFICACITE grâce à une politique sociale adaptée aux besoins et aux problèmes les plus aigus notamment :

— **des commerçants, artisans et des professions libérales** : respect de la propriété individuelle ; développement de la libre entreprise individuelle ; légitimité du profit, contrepartie du risque ; régime fiscal plus équilibré ;

— **des cadres** : structures de concertation à tous les niveaux, représentation dans les tribunaux de prud'hommes ; intégrité de l'autonomie des retraités ;

— **des femmes** : égalité des salaires à travail égal ; accès aux emplois privés et publics ; développement du travail à mi-temps ; création de deux mille crèches ; meilleure information sur la contraception et réformes concrètes concernant la loi sur l'avortement ;

— **des jeunes** : allocation-logement aux jeunes ménages ; droits politiques à dix-neuf ans ; formation des maîtres (enseignement secondaire) ; gratuité totale de l'enseignement obligatoire étendue au secondaire ; nationalisation des C.E.C. et des C.E.G. ;

— **des personnes âgées** : efforts accrus pour doubler en cinq ans l'allocation vieillesse ; développement de l'aide ménagère à domicile ; mise au point d'une CHARTE DU TROISIEME AGE pour améliorer les conditions de vie pratique (gratuité des transports urbains et des soins médicaux pour les personnes exonérées d'impôts sur le revenu) ; allocation-logement ; droit de la retraite à soixante ans, dans les cinq ans, en commençant par soixante-trois ans ;

— **des rapatriés** : règlement définitif du problème des retraites, indemnisation véritable, nouvelle tranche d'avances aux personnes âgées, maintien du moratoire jusqu'à l'indemnisation définitive.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

INDÉPENDANCE NATIONALE

La France doit s'affirmer un pays indépendant, ouvert à tous les dialogues, à l'écart de la politique des blocs, dans une Europe de plus en plus solidaire, construite non avec des mots et des théories, mais dans les faits et par des initiatives procédant d'une imagination réaliste.

PLAN LOCAL

Si le rôle du Député est évidemment de légiférer et de contrôler l'action du Gouvernement, il doit également être l'avocat et le défenseur de sa circonscription.

C'est ainsi que l'entendent les électeurs en choisissant leur représentant et en lui confiant cette importante responsabilité...

Ce point est essentiel comme doit l'être la collaboration avec les élus locaux qui depuis un passé récent n'ont plus de porte-parole direct avec les grands ministères et plus de concertation avec le député.

Des chances nouvelles vous sont offertes pour l'amélioration équilibrée et harmonieuse de notre circonscription qu'il nous faut protéger dans son développement inéluctable et dans son environnement.

Il est absolument indispensable que les équipements collectifs, en particulier les voies de circulation, les transports et les établissements scolaires soient réalisés en même temps que les logements. Une pause dans ce dernier domaine est nécessaire.

Un défenseur et un porte-parole sensé, logique et réaliste est nécessaire à tous les habitants. Je veux être cet homme. Je ferai tout pour justifier cette confiance.

Je peux également vous affirmer qu'avec la grande majorité des élus locaux, Maires et Conseillers Généraux, **et des habitants,** donc de vous-même, nous pouvons faire un excellent travail pour le bien général de notre pays et notre quatrième circonscription.

Elu si vous le voulez, je serai le député de tous, pour l'union et le progrès et non pas le représentant d'un extrémisme destructeur.

IMP. DE MARLY - LE - ROI - 78160

Sciences Po / fonds CEVIPOF